

Décision

Générale

colonial

Décision n° 93-427-1932 Congés

n° 93-427-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1932

Numéro JO

n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro

30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de six mois, à passer en France, est accordé à M. Barrès (Georges), contrôleur-adjoint du cadre local des douanes.